

DELIBERATION N° 03/2020 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Séance du 12 mars 2020

Approbation de la charte de l'audit interne

Vu le Code de l'éducation, articles D.452-1 à D.452-21

Le Conseil d'Administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) approuve la charte de l'audit interne.

Nombre de votants : 25

Pour: 23

Contre:/

Abstention: 2

Fait à Paris, le 12 mars 2020

La présidente par intérim du conseil d'administration de

Laurence AUER